

Consultation Bac blanc 2007.

Lors d'une réunion le 15 décembre 2006, juste avant la grève majoritaire du 18 décembre, plusieurs collègues ont discuté des moyens d'action pour exprimer notre mécontentement face aux mesures envisagées par le gouvernement. Pour mémoire, parmi les raisons de la colère, figurent :

- **la suppression de plus de 5500 emplois, en 2007, dans l'Education nationale :**
 - un peu moins de 2500 au titre de la baisse des effectifs (la loi de finances prévoyait 2000 suppressions pour une baisse de 28000 élèves. Ce sont désormais 2468 emplois qui seraient supprimés alors que la baisse des effectifs a été ramenée à - 25000).
 - Par ailleurs, 3085 emplois seraient supprimés dans le cadre de la disparition de toutes les heures de décharges liées aux différents cabinets et labos, et de la diminution drastique des heures de 1^{ère} chaire.
 - Dans notre académie, les premières informations font état de plus de 200 suppressions de postes entre les lycées et les collèges. Dans les lycées, les premières DGH ne comprennent ni heures de chaire, ni heures de labos... et les chefs d'établissement sont sommés d'organiser les services « en optimisant leur moyens »...
- **la refonte des décrets de 1950 modifiant nos obligations de service :**
 - Réduction des heures de première chaire.
 - Suppression des décharges de coordination, laboratoires...
 - On comprend mieux désormais l'urgence de l'adoption de ces mesures puisqu'elles servent à financer, au moins en partie, les suppressions de postes pour 2007 !
 - Développement de la bivalence par le biais des mentions complémentaires au CAPES.
 - Extension des compléments de service, désormais possibles sur trois établissements, dans des communes non limitrophes et sans aucune borne géographique.
- Inutile de rappeler **le déficit salarial** accumulé depuis plusieurs années, **la multiplication des réunions et tâches diverses alourdissant sans cesse la charge de travail...**

Il est incontestable que toutes ces mesures vont se traduire :

- par une dégradation des conditions d'enseignement pour les élèves.
- par une dégradation des conditions de travail pour les enseignants.

Face à cette offensive sans précédent, toutes les organisations syndicales organisent la résistance sur le terrain d'action qui est le leur (manifestation nationale du 20 janvier), mais la question se pose de savoir quelles actions peuvent être menées au niveau des établissements eux-mêmes. La suppression du bac blanc en est une et d'autres établissements rennais paraissent s'engager dans cette voie (Descartes, V.&H. Basch, peut-être également Zola).

Cette consultation doit permettre à tous et toutes, sans se limiter aux collègues enseignant en terminale, de s'exprimer en totale liberté sur cette question et d'arrêter une position claire et sans ambiguïté de notre établissement.

Les modalités du vote sont les suivantes : le « bureau » sera ouvert jeudi de 10h20 à 13h. Chacun glissera dans l'urne le coupon réponse ci-dessous, dûment complété et émargera sur la liste des collègues. Le vote par procuration est possible, le collègue votant « physiquement » devra alors émarger pour chaque procuration en sa possession.

Vos élus au CA.

 Je souhaite que le bac blanc n'ait pas lieu dans l'établissement cette année.

Je souhaite que le bac blanc soit maintenu.